

AU RISQUE DE L'INDUSTRIE

Les conditions de sécurité doivent être optimales pour les salariés et les habitants. p. 2-3

ROMAIN DIDIER À L'UNISSON

Suite et fin du feuilleton consacré à Romain Didier et au conservatoire. p. 12



LES VÉTÉRANS BALLE AU PIED

Pas question pour les vétérans du Football club de raccrocher les crampons. p. 15

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 21 février au 7 mars 2013 - n° 159

Invisibles au travail

Ils travaillent de nuit, le week-end ou avec des emplois du temps morcelés. Rencontre avec ces salariés invisibles qui risquent d'être les premières victimes de l'accord promettant une plus grande « sécurisation de l'emploi ». p. 7 à 10

MON ENTREPRISE



Prévention

Risques industriels et sécurité de tous

Le récent épisode Lubrizol a rappelé que, dans une région industrielle, les salariés et la population ne sont pas à l'abri d'un accident. La richesse d'un tissu industriel performant ne doit pas reléguer au second plan la nécessité de garantir la sécurité de tous.

Dans la vallée de la Seine, et particulièrement dans la région de Rouen, les cheminées des usines font partie du paysage au même titre que les coteaux calcaires et les maisons à colombages. Entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Petit-Couronne, douze sites classés Seveso (lire ci-après) « seuil haut » sont implantés, des installations chimiques et pétrochimiques pour la plupart. Saint-Étienne-du-Rouvray se situe dans le périmètre de risque de l'une d'elle : le fabricant d'engrais Grande Paroisse azote (GPN) au Grand-Quevilly dont la zone de toxicité a été évaluée à 8 kilomètres en cas d'incident majeur.

Les récentes émanations de mercaptan, gaz malodorant, depuis l'usine Lubrizol à Rouen ont remis sous les feux de l'actualité la dangerosité potentielle de ces usines. La gestion de cette crise et le manque d'informations partagées avec la population ont suscité le trouble. « *Quand cessera-t-on de nous prendre pour des enfants, nous les 400 000 habitants de l'agglomération, interroge ainsi Catherine, une Stéphanaise qui demandait récemment au maire de relayer ses inquiétudes et sa colère au préfet. Nous savons bien que nous vivons dans une zone dangereuse, alors, qu'on nous donne les moyens et les informations de nous protéger... Pourquoi la popula-*



Saint-Étienne-du-Rouvray se situe dans le périmètre de risque du fabricant d'engrais Grande Paroisse azote au Grand-Quevilly.

tion n'est-elle jamais invitée à prendre part à des actions de prévention ? » (lire par ailleurs)

PROXIMITÉ ET SÉCURITÉ

Aujourd'hui, la majorité de la population semble accepter la présence de ces industries, au cœur des zones urbaines. En témoigne le soutien populaire que reçoivent depuis un an les salariés de Petroplus à Petit-Couronne en quête d'un repreneur pour leur raffinerie. C'est que ces usines, pour polluantes et dangereuses qu'elles peuvent

être, font vivre le secteur. Elles emploient encore, directement ou non, quelques dizaines de milliers de salariés dans le bassin d'emploi de Rouen. Mais cette proximité oblige les industriels à assurer des conditions de sécurité optimales pour les salariés et les habitants. Elle

doit également les conduire à tout mettre en œuvre pour être les plus « propres » possibles. Est-ce vraiment le cas ? Difficile à dire en découvrant par exemple que, dans l'agglomération, aucun Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) – pourtant obligatoire

pour les sites Seveso depuis la loi Bachelot de 2003 – n'est finalisé. Un PPRT, supervisé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), contraint l'industriel et les communes concernées à prendre les mesures visant →

Seveso kezako ?

Seveso signifie que l'entreprise exerce une activité industrielle potentiellement dangereuse et que des mesures ont été prises pour y faire face en cas de besoin. Mais Seveso, c'est avant tout le nom d'une commune en Italie qui a dû faire face en 1976 à un rejet accidentel de dioxine dans l'air. Suite à cet accident, les États européens ont mis en place une politique de lutte contre les risques industriels majeurs.

Prêts à réagir en cas de problèmes

Le risque industriel figure parmi les risques auxquels la ville est susceptible d'être exposée. Mais ce n'est pas le seul. Il y a également le risque lié au transport de matières dangereuses, notamment avec le boulevard industriel qui connaît un trafic de camions important et puis les risques naturels que sont les inondations et les mouvements de terrain en raison de la présence possible de marnières. Ces quatre dangers sont identifiés et les mesures à prendre en cas de « crise » répertoriées dans le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) établi par les services municipaux et la préfecture. Ce document sera d'ailleurs remis à jour en 2013.

Pour ce qui concerne les risques technologiques, un Plan particulier d'information (PPI) est actionné par le préfet après avoir été averti du danger par un industriel ou par le maire. Il peut concerner plusieurs communes. La mise en œuvre de ce plan déclenche

une information officielle. Chaque service public impliqué sait alors ce qu'il a à faire grâce à une fiche qui détaille toutes les interventions (organisation des secours, annonce à la population, mise à disposition de lignes téléphoniques, évacuation...). Au niveau local, le Plan communal de sauvegarde, élaboré par le maire, détermine l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes.

En cas d'accident industriel grave, la population est avertie par un signal d'alerte diffusé par la sirène de l'entreprise concernée et par celles du réseau national d'alerte. À ne pas confondre avec les essais réalisés à midi chaque premier mercredi du mois.

• **Le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) est consultable sur le site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr**

à réduire les risques : au sein de l'entreprise (limitation du stockage de substances dangereuses...), mais également à l'extérieur (travaux dans les logements proches, voire expropriations...).

DES RAISONS D'ÊTRE INQUIETS

« Dans l'industrie, tant que ça marche, les dirigeants rechignent à entretenir l'outil. Et quand ça lâche... », constate Jean-Pierre Levaray, secrétaire adjoint CGT au comité d'entreprise de Grande Paroisse. On ne peut pas travailler en sécurité en faisant le moins d'investissement possible et pourtant c'est ce qui s'est passé pendant vingt ans chez nous. Des travaux ont bien eu lieu ces dernières années, à la demande de la Dreal, suite à l'explosion d'AZF à Toulouse, mais c'est loin

d'être terminé. Et aujourd'hui, alors qu'on nous annonce que Total pourrait vendre le site à Borealis, un fonds d'investissement qui affirme sur ses documents avoir pour objectif de « maximiser les profits des actionnaires », nous avons des raisons d'être inquiets. »

Pourtant, Philippe Saunier, syndicaliste CGT dans la chimie et membre du collectif santé et travail, l'assure : « Les industries chimiques ont plus d'un siècle d'existence, on sait produire propre et sûr, mais à condition d'en avoir les moyens. Contrairement à la Dreal, nous considérons par exemple que ce n'est pas qu'une question de technologie, mais que la sécurité passe avant tout par les hommes. Je me souviens qu'il y a quelque temps Lubrizol se vantait de pouvoir conduire sa boîte à distance, en limitant au maximum la présence des hommes, c'est une folie. »

Dans un autre secteur d'acti-

vité, qui concerne en toute première ligne Saint-Étienne-du-Rouvray, Luc Delestre, secrétaire du comité d'entreprise régional SNCF, ne dit pas autre chose. « Le transport guidé, c'est-à-dire sur rail, de matières dangereuses reste le moyen le plus sûr. Sur le triage, un plan matières dangereuses précise très clairement ce que chaque cheminot doit faire en cas d'incident. Mais avec la saignée des effectifs que nous connaissons depuis quelques années – 84 suppressions de postes sont encore annoncées pour 2013 – cela fragilise la procédure. On continue de casser le fret. Pourtant, on l'a vu récemment avec le pont Mathilde, le vrai danger, c'est la route. Aujourd'hui, la part modale du ferroviaire ne concerne que 4 % du transport de marchandises. En 2004, 74 740 trains complets transitaient par le triage. En 2011, il n'y en avait plus que 25 700. Le reste est parti sur la route. » ♦

Le transport de marchandises dangereuses, par le fleuve, la route ou le rail, figure parmi les risques auxquels la ville peut être confrontée.



À mon avis



Sécurité à durée déterminée

Incident survenu à Lubrizol, vente de l'usine Grande Paroisse par Total pourtant largement bénéficiaire... Ces deux événements marquants dans la vie de notre agglomération nous conduisent à réaffirmer la priorité absolue à la sécurité des salariés et des riverains plutôt qu'aux profits. Outre les mesures de sécurisation des sites et la transparence de l'information, la sécurité passe par des salariés formés, expérimentés, stables. Faute de quoi elle n'est garantie qu'à durée déterminée...

À cet égard, les mesures en préparation ont largement de quoi inquiéter. L'accord interprofessionnel entre le patronat et les syndicats minoritaires, que le gouvernement s'appête à appliquer, est lourd de menaces pour les salariés. Il fragilisera encore ces travailleurs invisibles que nous mettons en lumière dans ce numéro.

Il favorisera la précarité de ceux qui semblent aujourd'hui épargnés. Il donnera à l'employeur plus de liberté et de sécurité pour licencier. Les mesures de sécurité flexibilité permettront de tirer les salaires vers le bas, d'augmenter le temps de travail, de forcer les mobilités...

On le voit chez Renault, avec la mobilité organisée des ouvriers de Sandouville contraints de camper à plus de 100 km de chez eux. Autant de vies familiales brisées, de temps morcelés qui empêchent l'épanouissement individuel. Autant de cultures professionnelles mises à mal, ce qui pèsera sur notre capacité de production industrielle et de sécurité. Autant de raisons de demeurer vigilant et combatif.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

La vie de bureaux

Vides depuis dix-huit mois, les 15 000 m² de bureaux de la rue Ernest-Renan se repeuplent progressivement. Une société de plateformes téléphoniques, Acticall, trois services de Pôle emploi et un centre de formation, Éducatel, s'y installent.

Lorsque la société d'assurances qui occupait les 15 000 m² de bureaux situés rue Ernest-Renan, à deux pas de la chaufferie bois, a décidé de rassembler ses équipes dans un nouveau siège, s'est évidemment posée la question de l'avenir du lieu. Dix-huit mois plus tard, trois entreprises et services s'y installent. « *Nous avons également d'autres contacts qui ont de bonnes chances d'aboutir* », précise Laurent Morisse, directeur Normandie de BNP-Paribas real estate, chargé de commercialiser tout cet espace. Ce dernier énumère les atouts de l'ensemble : la situation en entrée d'agglomération, l'accessibilité en transport en commun, la présence d'un parking souterrain, le fait que le propriétaire consente à mener quelques travaux d'aménagement et même le prix qui serait relativement bas par rapport au marché.

D'ici la fin du premier semestre, un tiers de la superficie sera de nouveau occupé. Les premiers à avoir jeté leur dévolu sur ces locaux, composés de plusieurs bâtiments en forme d'alvéoles de ruches, sont les responsables de la société Acticall spécialisée dans la relation client sous forme de téléconseil. Aujourd'hui, 260 personnes travaillent sur le site. À terme, il devrait y en avoir 350. Ces salariés, la plupart en CDI, reçoivent les appels de clients de grandes sociétés opérant dans le domaine de la téléphonie, de l'énergie... Si l'activité a connu un léger flottement

avec la crise des « Telco » télécommunication lors de l'arrivée fracassante d'un nouveau concurrent, Pierre-Yves Courtel, directeur du pôle Haute-Normandie du groupe Acticall, semble confiant quant à la capacité de sa société à poursuivre son développement. Le directeur met en avant le mode de recrutement qu'Acticall privilégie. Il n'est pas basé sur le diplôme, mais sur la « méthode des habilités ». « *Ce sont des métiers qui attirent des gens jeunes, parfois sans le bac. Cela leur donne la possibilité d'accéder à un emploi en leur proposant des formations en interne.* » La société s'engage actuellement dans l'élaboration d'un plan de

déplacement interentreprises avec la Crea. L'objectif étant d'inciter les salariés à privilégier l'usage des transports en commun.

“ **PLUSIEURS CENTAINES DE SALARIÉS** ”

À la plateforme régionale de production et de services de Pôle emploi qui prend place actuellement rue Ernest-Renan, la question des déplacements n'a pas encore été travaillée, « *mais cela pourrait nous intéresser également* », estime Jérôme Lesueur, responsable de la direction des services à distance, un des trois services

à être désormais basé à Saint-Étienne-du-Rouvray. Précision importante, cette plateforme n'est pas destinée à accueillir du public. Un plateau téléphonique traitera environ la moitié des appels émanant des demandeurs d'emploi depuis le 3949. De même, tous les appels en provenance du 3995, numéro dédié aux entreprises, seront dirigés vers ces opérateurs.

Parmi les 115 agents en poste dans les prochaines semaines, certains auront pour mission de traiter une part des dossiers des demandeurs d'emploi, ce qui permet de soulager un peu la charge de travail dans les agences de proximité. C'est également ici que seront

conçues et instruites les offres de formations que Pôle emploi est amenée à proposer à son public.

Enfin, Éducatel, spécialisée dans la formation à distance a décidé de rassembler ses activités sur 1 000 m² au cours du premier semestre.

Si ces trois nouveaux locataires sont loin d'occuper la totalité de l'espace, ils emploient déjà quasiment autant de personnes que lorsque la Matmut était dans les murs. Mais pas en même temps. L'amplitude horaire, des *call centers* notamment, fait que des salariés sont amenés à travailler en dehors des horaires classiques de bureau. ♦



Au fil des mois, les bureaux laissés vacants de la rue Ernest-Renan accueillent de plus en plus de salariés.

Lire et faire lire, une belle histoire

L'association Lire et faire lire rassemble des retraités bénévoles qui vont à la rencontre des enfants pour leur raconter des histoires. Une belle rencontre autour du livre.

Quand il pousse la porte de la maternelle Victor-Duruy, André Jolivet tient dans ses mains un sac chargé de livres, choisis tout spécialement pour les enfants. En ce début d'après-midi, le rez-de-chaussée de l'école est silencieux. Pendant que les plus petits sont à la sieste, un premier groupe de six élèves s'installe dans la bibliothèque centre documentaire (BCD). Depuis quelques semaines, ceux qui le souhaitent, en petit nombre, ont donc rendez-vous avec les histoires lues par André.

Voilà Gabrielle, Mohamed, Manon, Dahlia, Louis et Lobeba qui se retrouvent absorbés par les aventures du Petit Chaperon rouge aux prises avec un bien méchant loup. Le classique de la littérature enfantine captive l'auditoire qui réclame une autre histoire sitôt l'album refermé. Cette fois place à *La grosse bête de monsieur Racine* de Tomi Ungerer. « C'est bien, il y a beaucoup de pages », note Dahlia qui n'a aucune envie



André Jolivet propose une sélection d'albums à un auditoire attentif.

que cela s'arrête. Au bout d'un moment, le groupe rejoint sa classe permettant à d'autres élèves de venir prendre place. « Vous avez vu, ils sont extrêmement attachants. Les enfants sont très demandeurs de lecture, certains n'ont sans doute pas beaucoup accès aux livres chez eux, fait remarquer l'ancien bibliothécaire de l'uni-

versité de Caen, aujourd'hui à la retraite. J'ai découvert l'association Lire et faire lire par hasard, mais je trouve que c'est une très belle expérience intergénérationnelle. En tant que retraité, c'est très valorisant. Pour moi, intervenir ici, cela a du sens. Nous ne sommes pas dans du soutien scolaire, mais bien dans une activité ludique

pour que les enfants s'approprient les livres, qu'ils n'en aient pas peur. » C'est la directrice de l'établissement qui a sollicité les services du bénévole. « Je trouve que c'est un très bon contact avec la lecture plaisir, témoigne Manuela Ozanne. André a lu notre projet d'école et va essayer de temps en temps de

trouver des sujets en lien. Les enfants l'ont immédiatement adopté. » D'ailleurs, à la fin de la séance, tous promettent de revenir la semaine suivante. Sur la ville, six intervenants vont ainsi à la rencontre des enfants dans les écoles, sur le temps de classe, mais aussi durant les activités périscolaires prises en charge par les Animalins. Plus largement, André Jolivet est devenu le nouveau coordinateur de l'action de l'association sur les communes de la rive gauche. Et il s'emploie activement à développer le réseau de cette association créée par l'écrivain Alexandre Jardin. Avis aux amateurs. ♦

■ APPEL AU BÉNÉVOLAT

• L'association Lire et faire lire est à la recherche de retraités bénévoles qui souhaiteraient partager leur goût pour la lecture avec des enfants. Contacter André Jolivet au 06 70 58 91 34 ou par mél. : lfdrivegauche76@gmail.com

Mobilisation

Un comité de soutien autour de l'Aspic

Cette fois, c'est officiellement confirmé. L'Aspic voit sa principale subvention, émanant du Département, amputée de 53 %. Pour l'association stéphanoise de prévention spécialisée, la nouvelle est un rude coup (lire aussi *Le Stéphanois* 157). « C'est encore plus que ce qu'on craignait au vu des critères de pondération qui nous avaient été annoncés, admet la directrice Ghyslaine Morrow. Pour nous, c'est incompréhensible, cela va à l'encontre de toute logique de géographie urbaine. Le Département nous a construit un budget dans lequel nous passons de 9,3 équivalents temps plein à 5. » Sitôt l'annonce faite, l'association a adressé une lettre de contestation de la décision. Mi-février, elle n'avait fait l'objet d'aucune suite.

Autour de l'Aspic, la mobilisation est réelle. Un comité de soutien a vu le jour début

février. À sa tête Françoise Grün, présidente d'une autre association très active sur la commune, la Confédération syndicale des familles (CSF). Il lutte pour l'annulation de la décision, la garantie d'une concertation avec les associations engagées dans des actions de solidarité sur les territoires et plus globalement pour un soutien à la vie associative. Ce comité rassemble à la fois des habitants, mais aussi des représentants du collectif 76 des travailleurs sociaux, d'Apele, de FIA, du Planning familial, du Front de gauche... Une pétition circule et des actions de sensibilisation vont être menées. ♦

• Pour contacter le comité de soutien de l'Aspic : soutien-aspic@laposte.net

RENDEZ-VOUS

Permanence du conseiller général

Claude Collin, conseiller général, assurera une permanence sur rendez-vous à la maison du citoyen **jeudi 28 février** de 10 à 12 heures. Contact au 02 32 95 83 92 ou claudcollin@cg76.fr

Atelier d'écriture et de mise en voix

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix dans le cadre des Passeurs de parole. Prochain rendez-vous **lundi 4 mars**, de 17 à 19 heures, à l'Association du centre social de La Houssière (ACSH), centre Célestin-Freinet. Renseignements au 06 29 59 20 22.

PENSEZ-Y

Métiers à découvrir

La Cité des métiers organise en février plusieurs rencontres de découverte : les métiers du bâtiment



mardi 26 ; de l'informatique **mercredi 27** et des médias **jeudi 28**. Renseignements auprès de la Cité des métiers, 115 boulevard de l'Europe à Rouen. Tél. : 02 32 18 82 80 ou www.citedesmetiershautenormandie.fr

Emplois en Seine

La 9^e édition du forum de recrutement des Emplois en Seine se tiendra au parc des expositions de Rouen **jeudi 7 et vendredi 8 mars** de 9 heures à 17 h 30. L'entrée est libre et gratuite, sans préinscription. Renseignements : www.emploisenseine.org ou Tél. : 02 35 52 95 95.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselet.
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Isabelle Friedmann.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Eric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier.
Illustrations : Claire Désiré-Roche.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

État civil

MARIAGES Soumaïla Sanogo et Delphine Baudry, Djilali Hamidat et Moulheir Latroch, Frédéric Sahut et Sandrine Abraham, Rachid Ouaisa et Nadia Chafai, Joseph Pané-Farré et Colette Brichet.

NAISSANCES Rayan Abainagh, Antony Bouaka, Lilou Corbel, Allaïndé Diop, Soulaymane El Khadir, Thaïs Gappu, Mayssam Hazzoumi, Ahya Jdirri, Hafsa Laâziz, Rafaël Lefort, Isaac Mouzouri, Noah Mouzouri, Tom Quitteville, Ilyès Rezig, Elisabeth Thoumire, Emma Vatinel.

DÉCÈS Albert Laurent, Jacqueline Mancini, Christiane Valeux, Françoise Perrin, André Potel, Gérard Le Coadou, Hasnia Benmoussa, Erika Lacaille, Annette Varin, Jacqueline Dupré, Mohamed Abdelbahri, Magali Tesselon, Paulette Tran.

Animations à la Maison des forêts

Samedi 23 février. De 14 à 16 heures, atelier dissection de pelotes de réjection. À partir de 8 ans.

Dimanche 24 février. Fabrication de marionnettes en bois, suivie du spectacle *Mes contes, mes histoires*, par la Crea et Youle compagnie. À partir de 6 ans. 4 € la séance. Trois séances, à 14, 15 et 16 heures.

Mercredi 27 février. De 14 h 30 à 16 h 30, atelier Je fabrique mon attrape-rêves, par les Brindilles de Didine. À partir de 7 ans. 5 € l'atelier. Sur réservation au 06 45 90 65 47.

Dimanche 3 mars. De 14 h 30 à 16 h 30, balade commentée portant sur la reconnaissance des essences forestières. À partir de 7 ans. De 15 à 17 heures, atelier buissonnier, fabrication de bateaux avec des éléments de la forêt. À partir de 3 ans. 3,50 € par personne.

Renseignements et réservations auprès de la Maison des forêts au 02 35 52 93 20.

Passeports : gare aux délais

Les délais de délivrance des passeports sont actuellement de six semaines. D'après la préfecture, ils vont encore augmenter d'ici peu. Les usagers doivent absolument anticiper leur demande s'ils ne veulent pas être obligés de changer leurs dates de vacances. ♦



+ Bon à savoir

Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2013 débutent **lundi 4 mars**. Si votre enfant est né avant septembre 2011, il peut être admis à l'école maternelle dès la rentrée prochaine. Pour cela, vous devez vous présenter en mairie ou à la maison du citoyen.

Inscriptions en CP (école élémentaire) : concernant les inscriptions en cours préparatoire pour les enfants nés en 2007, vous devez également vous présenter en mairie ou à la maison du citoyen.

Lors de ces inscriptions, il vous sera demandé de présenter les pièces suivantes : le livret de famille, un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, GDF, eau...) datant de moins de trois mois. Toutes les demandes de dérogations devront être impérativement déposées pour le 15 avril, dernier délai.

Noces d'or

Liliane et Raymond Hautot

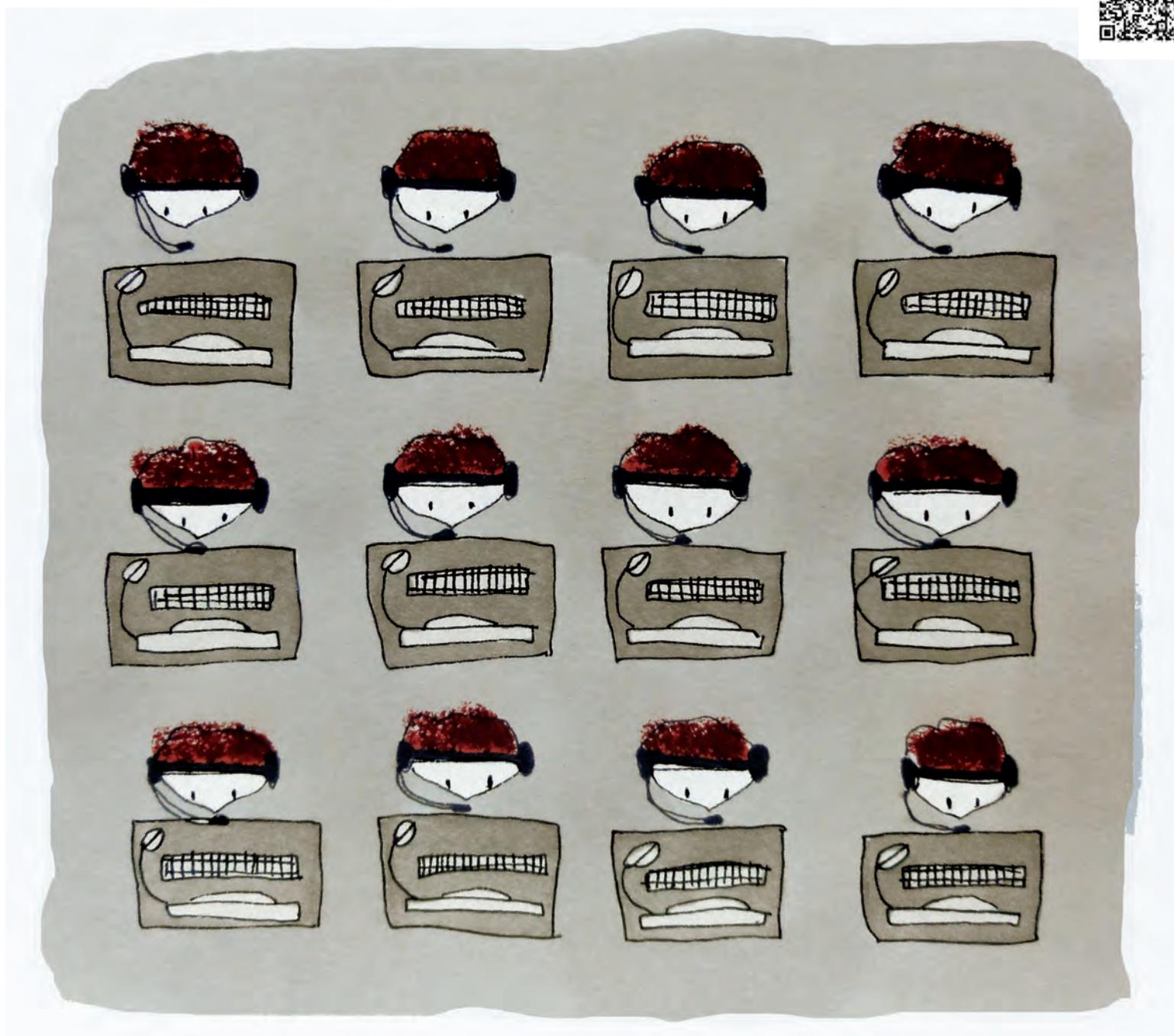


Les époux Hautot viennent de fêter cinquante ans de mariage pendant lesquels deux filles ont vu le jour et deux petites-filles. Secrétaire, Liliane a travaillé dans le secteur du bâtiment, du transport et enfin du béton. Après avoir été chef de chantier dans le bâtiment, Raymond a passé vingt-sept ans chez Renault. S'ils n'avaient pas eu l'occasion de partir en voyage de noces après leur mariage, ils ont décidé de fêter leurs noces d'or en allant se ressourcer du côté de Nice et de Menton.

PRATIQUE

Bibliothèques et ludothèque à l'heure des vacances

Les horaires d'ouverture des bibliothèques et de la ludothèque changent pendant les vacances d'hiver. Bibliothèque Elsa-Triolet, ouverte mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. Bibliothèque Georges-Déziré, ouverte mercredi de 14 heures à 17 h 30, jeudi de 16 à 19 heures. Bibliothèque Louis-Aragon : mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Ludothèque : mercredi de 10 à 12 heures (accueil - 6 ans) ; samedi de 10 à 12 heures (accueil - 11 ans) ; mardi, mercredi, vendredi, samedi de 13 h 30 à 15 h 30 (accueil ados) ; mardi, mercredi, vendredi de 15 h 30 à 18 h 30, samedi de 15 h 30 à 17 h 30. Reprise des horaires habituels mardi 5 mars.



Travailleurs de l'ombre

De plus en plus de salariés, et particulièrement des femmes, sont soumis à une grande flexibilité du travail. Leur quotidien est synonyme d'horaires décalés, d'emplois du temps morcelés, leurs faits et gestes sont épiés... Quelques-uns témoignent de leurs conditions d'exercice. De quoi nourrir la réflexion avant le 8 mars, journée internationale du droit des femmes, placé sous le signe de l'égalité, et pendant laquelle est programmée une lecture du livre de Florence Aubenas sur la précarité au travail.

C'est l'histoire – vraie – d'un homme chargé de faire le gardiennage d'une usine désaffectée, après que la maison mère a décidé de fermer un de ses sites de production. Au bout de quelques années, sa femme l'encourage à aller réclamer une petite augmentation de salaire. Quand il se présente, il réalise bien vite que personne ne se souvient de son existence professionnelle. Il ne figure pas dans l'organigramme et son salaire est fondu dans les frais généraux de cette grande entreprise. Sa demande de revalorisation n'aboutira pas. Pire, sa mise en lumière fait prendre conscience à la direction qu'il est tout à fait possible de se passer de ses services. Sitôt pensé, sitôt fait : direction Pôle emploi pour →



ce travailleur de l'ombre. S'il est un secteur d'activité particulièrement précaire, c'est bien celui de l'entretien. La journaliste Florence Aubenas l'a d'ailleurs mis en lumière lors de son enquête parue sous le titre *Le quai de Ouistreham*, dont il sera fait lecture le 8 mars (lire par ailleurs), à la salle festive. « *Le ménage, c'est vraiment le service le plus facile à externaliser*, fait remarquer Angela Sy, chargée des dispositifs d'insertion, à la Mief, Maison de l'information pour l'emploi et la formation. *Il est toujours moins coûteux de payer une prestation que de payer quelqu'un à temps plein, on parle de "souplesse". Mais c'est aussi une façon de liquider des droits : pas de prime de nuit, pas de récupération, pas de perspectives...* »

« *C'est sûr, il ne faut pas tomber malade* »

Depuis une dizaine d'années, Brigitte gagne sa vie en faisant le ménage dans des entreprises et chez des particuliers. Ce n'est pas un choix, mais après avoir élevé ses enfants, s'être séparée de son mari,

et avec pour seul diplôme en poche un certificat d'études, c'est tout ce qu'elle a trouvé. Au début, elle avait un employeur : une société de services qui met à disposition, au sein d'autres entreprises, du personnel au gré des contrats remportés. « *Mais quand le client n'est pas satisfait ou qu'il trouve une offre de service plus intéressante, il change de prestataire, en général parce qu'il facture moins cher. En revanche, si le salarié donne satisfaction, il est obligé de le conserver. Les années passant, je me retrouve aujourd'hui avec trois employeurs et j'interviens*

dans cinq lieux différents. Ceci afin de faire mes 35 heures. »

La description de son emploi du temps est impressionnante : « *Je commence à 5 heures du matin par deux heures dans des bureaux avant la prise de poste des salariés. De 8 à 10 heures, je nettoie une salle de sport ; de 12 heures à 13 h 30, je suis sur la zone industrielle pour faire des bureaux pendant la pause déjeuner du personnel. Le soir, je fais une heure dans une autre entreprise stéphanaise. En plus, trois fois par semaine, je travaille une heure et demie dans un laboratoire*

d'analyses médicales de Rouen. Ces 35 heures me permettent tout juste d'être au-dessus du Smic, ce qui est insuffisant quand on est seule pour vivre et se faire un peu plaisir. » Pour mettre un peu de beurre dans son quotidien, Brigitte fait donc aussi quelques heures chez des particuliers et travaille en tout 41 heures par semaine, réparties du lundi au samedi.

« *C'est sûr, il faut une voiture en bon état parce que les déplacements sont conséquents. Les frais aussi, entre 120 et 130 euros par mois, loin des 16 euros de prime de* →

Au programme d'un 8 mars pour l'égalité

Comme chaque année désormais, la Ville marque son attachement à la promotion de l'égalité homme/femme en s'inscrivant pleinement dans la journée internationale du droit des femmes. Cette nouvelle édition aura pour thématique : « Le temps a-t-il un sexe ? Un 8 mars pour l'égalité ». Toute la journée des animations, rencontres, débats sont proposés à tous. L'ouverture des portes est prévue à 9 h 30. À 10 heures : conférence sur la question du **droit des femmes et laïcité**. Après une pause déjeuner possible sur place, les animations reprennent à 14 heures autour de la question : « **Le temps a-t-il un sexe ?** ». En fin d'après-midi, après un cocktail dînatoire précédera à 19 heures le tour de chant de la chorale du centre Jean-Prévost : **Voix de femmes**. 19 h 30 : place à la lecture spectacle du livre de Florence Aubenas, *Le quai de Ouistreham* par les compagnies Idéal deux neuf et la Dissidente. La journée se refermera sur un échange avec le public sur la **précarité des femmes** à partir de 20 h 30.

• De 9 h 30 à 20 h 30, salle festive, rue des Coquelicots. Renseignements au 02 32 95 17 40.

transport que je touche sur mon salaire. Et surtout, il ne faut pas tomber malade. À 55 ans je peux le faire, mais tenir le rythme jusqu'à 65 ans, ce n'est pas gagné. »

Dans ces conditions, pas toujours facile de faire respecter ses droits. « Pourtant la convention collective dans l'entretien a bien évolué ces dernières années. Elle nous protège plus. Mais beaucoup de collègues ne connaissent pas leurs droits et comme on est souvent seul, les patrons en profitent. Moi, j'ai eu tellement de litiges que je me suis renseignée : j'ai lu la convention collective et je n'hésite pas à conseiller mes collègues... »

« Un marathon pour pas grand-chose »

Suzanne, la cinquantaine également, est aide à domicile auprès de personnes âgées dépendantes ou de retour à leur domicile après une hospitalisation. Son temps de travail comporte une part fixe de 32 heures par mois, le reste peut être très variable en fonction des remplacements qu'on lui confie. Elle n'arrive jamais à 35 heures par semaine. « D'ailleurs je ne serais pas capable de les faire », assure-t-elle. Sans voiture, elle dépend des transports en commun. Mais travailler deux heures au Grand-Quevilly, puis devoir se rendre du côté du Mont-Riboudet à Rouen pour une heure chez une vieille dame, avant d'enchaîner sur deux autres heures à l'autre bout de l'agglomération, cela épuiserait et découragerait les plus volontaires. « Même lorsque je travaille chez deux personnes sur la même commune, il peut y avoir deux ou trois heures de battement entre les deux. Quand il fait beau, je mange dans le parc, mais quand il fait froid, je monte dans le métro et je fais des allers-retours jusqu'à ce qu'il soit l'heure pour moi d'y aller. Au final, c'est un vrai marathon pour pas grand-chose parce que je gagne 8 euros net de l'heure et je ne suis payée que pour les heures effectuées. »

Le rythme c'est une chose, la reconnaissance c'est une autre. Et Brigitte

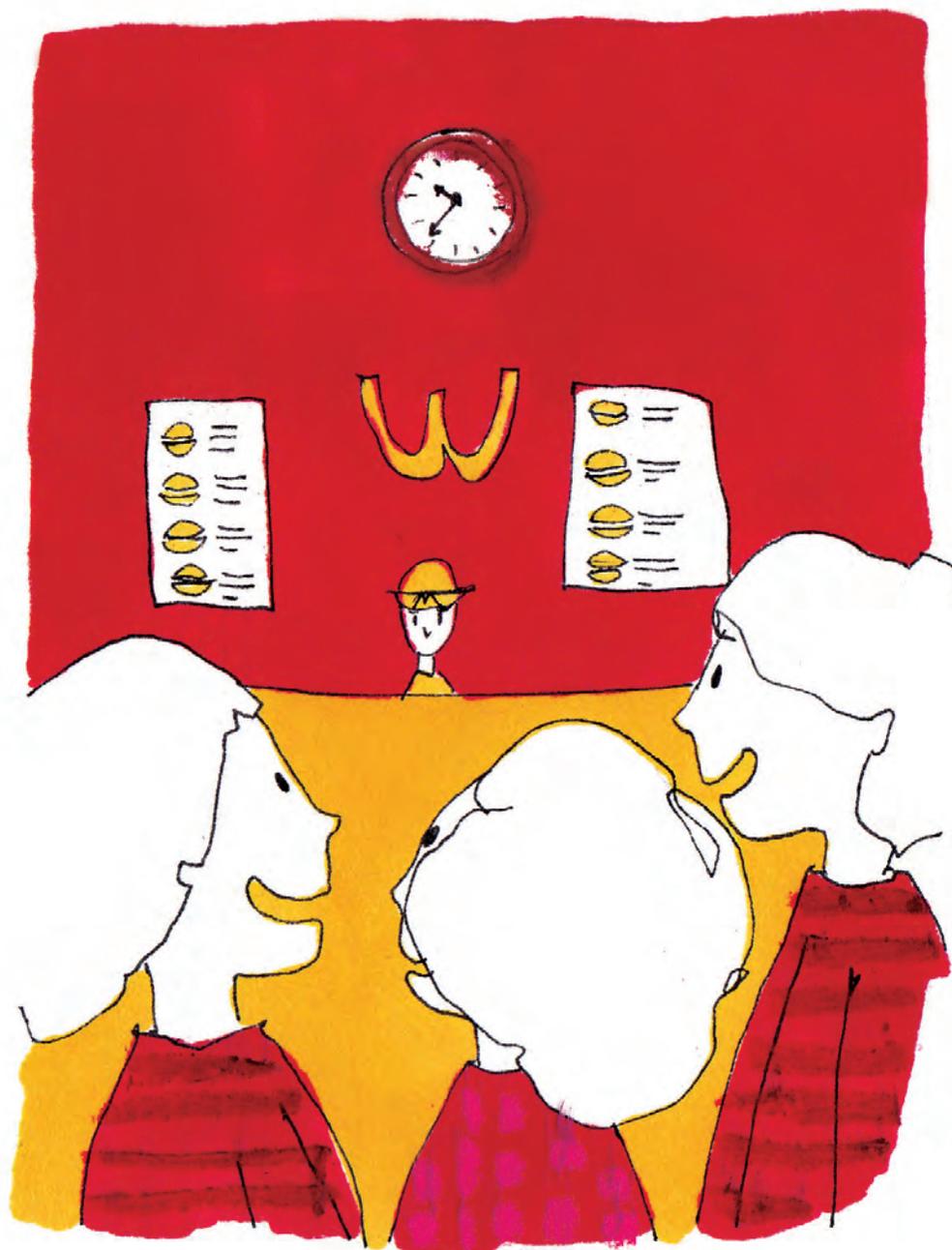
l'assure, elle n'y a pas droit partout où elle intervient. « Quand on a deux fois deux heures pour faire 90 bureaux, c'est compliqué de passer partout. Il faut mesurer ce que cela représente... On nous demande toujours d'être à 200 %. S'il reste une trace de doigt sur un écran ou une marque sur la moquette, nous sommes immédiatement pointés du doigt. » En cinq ans de travail sur un site, la femme de ménage n'a vu qu'une fois la responsable. Les seuls échanges se font par papiers adhésifs, le plus souvent pour lui notifier des reproches. Heureusement, la situation n'est pas la même partout. Dans une autre entreprise, là où elle croise les salariés, une vraie relation existe : « Je suis tou-

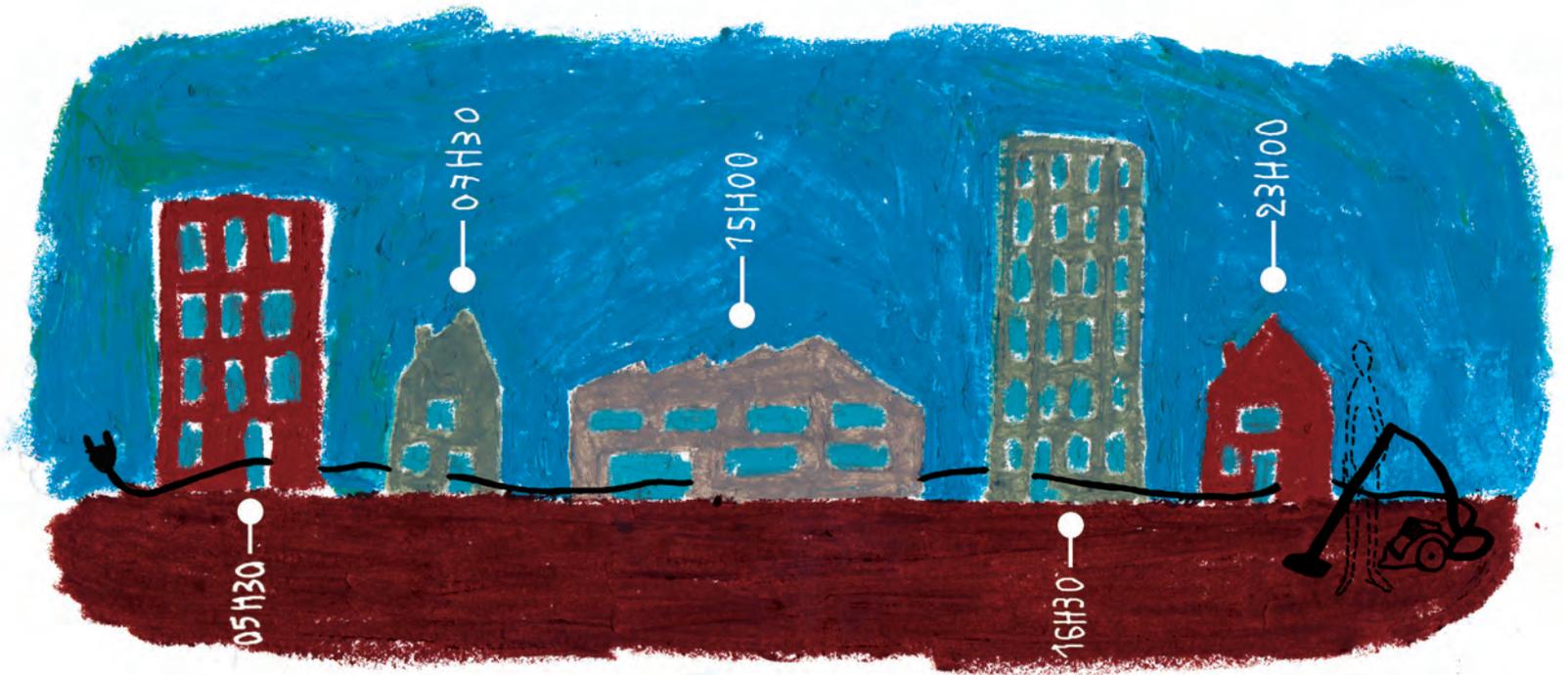
jours conviée aux pots de l'entreprise et je suis respectée. »

Pour Suzanne, pas évident non plus de trouver ses marques à chaque nouveau remplacement : « Je suis toujours angoissée lorsque j'arrive chez des gens que je ne connais pas. Franchement, certains nous demandent l'impossible. »

Pascal, lui, travaillait dans un autre secteur d'activité réputé difficile : l'hôtellerie-restauration. « Quand j'étais célibataire, je trouvais que c'était sympa. On me demandait d'être mobile, je voyageais... Mais au bout d'un moment, les horaires décalés, le travail de week-end, de nuit, c'est compliqué. Je trouvais que je n'avais pas de vie sociale, pas de vie familiale. Au bout de vingt

ans, j'ai opté pour une reconversion professionnelle. » Pascal travaillait pour une grande enseigne de l'hôtellerie : « Il faut être honnête, on est plus protégé quand on travaille dans un grand groupe, l'emploi précaire est moins développé. En revanche, dans une entreprise familiale, ça peut être plus difficile de s'opposer au patron qui change vos horaires au pied levé, vous appelle pendant votre jour de repos ou oublie de vous déclarer. » Si le travail de nuit devenait incompatible avec sa vie familiale, Pascal considère néanmoins qu'il lui épargnait une réelle pression, notamment de la part de sa direction. Thierry aussi exerce de nuit. Il est chauffeur routier pour un →





transporteur local. « Je commence par charger ma marchandise, puis je pars livrer les clients, toujours les mêmes, dans l'agglomération de Rouen et du Havre. J'ai leurs clés, les badges. Sur chaque site, je décharge dans les sas. Je suis seul, il n'y a pas de gardiens, je suis livré à moi-même. Ma seule crainte concerne la sécurité, je transporte des matériaux de valeur et une fois j'ai été attaqué. Je fais attention. »

Malgré cette crainte, Thierry l'affirme haut et fort, il ne changerait ses horaires pour rien au monde. Il travaille ainsi depuis dix ans, « c'est un choix ». Lui aussi assure que c'est une bonne façon d'échapper à une pres-

sion, une tension diurne. « C'est trop stress, la route de jour, trop la course. »

« Un quotidien ponctué d'insultes »

Le stress, Fatouma le vit également au quotidien. Depuis deux ans, elle est opératrice sur une plateforme téléphonique. « Je n'arrivais pas à trouver un boulot dans mon secteur d'activité, en agence immobilière. Sur un salon de l'emploi, j'ai laissé un CV auprès d'un call center. C'était un vendredi, le lundi ils m'appelaient. Puis tout est allé assez vite. Mon quotidien

est ponctué d'insultes de la part de clients mécontents parce que ce qu'on leur a proposé en boutique ne correspond pas à leurs besoins ou à ce qu'ils ont effectivement. Je comprends qu'ils soient énervés, je ne leur en veux pas. Mais c'est vrai que c'est nous qui trinquons. Nous sommes organisés en équipe d'une dizaine de personnes avec au-dessus de nous un superviseur qui fait des écoutes à distance depuis son bureau. On ne sait jamais s'il nous écoute ou non. On est très fliqués, soumis aux résultats des questionnaires qualité des clients, en compétition permanente avec le reste de l'équipe. Même aller aux toilettes, c'est réglementé : uniquement pendant les pauses. Dans

ces conditions beaucoup préfèrent démissionner. » En prenant ce boulot, en CDI, à temps plein, Fatouma espérait bien pouvoir avoir rapidement un appartement. Mais au final, financièrement, c'est impossible. « Une fois la mutuelle et les tickets restos retirés de mon salaire, je peine à dépasser les 1 000 €. Je dois payer l'essence et la voiture, il ne me reste pas assez pour assumer un loyer, seule. Pour avoir un salaire correct il faut faire des heures sup. Moi je tiens parce que j'ai un autre projet, j'ai un objectif... » ♦

* Les prénoms ont pu être modifiés afin de ne pas exposer les salariés qui ont accepté de témoigner.

Des salariés encore plus *invisibles* demain ?

Présenté par le gouvernement comme un texte équilibré, l'accord national interprofessionnel signé le 11 janvier 2013 par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC pourrait, en réalité, déboucher sur une régression des droits sociaux. Dont les salariés les plus précaires risquent de faire les frais.

Un accord « donnant-perdant pour les salariés », « un texte en trompe-l'œil » pour les employés, « un bouclier juridique pour les employeurs », qui leur offre la « sécurisation du licenciement » ou encore « un accord aux couleurs du Medef » les expressions fleurissent, depuis un mois, dans les rangs de la CGT, de FO et des formations politiques qui se situent à la gauche du Parti socialiste, et même au sein de ce dernier.

Malgré le titre de l'accord – « pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés » – on serait loin d'avoir atteint ce point d'équilibre entre flexibilité et sécurité qu'évoque le concept de « flexisécurité ».

Bien au contraire car, au-delà du principe de taxation des CDD, cet accord incarnerait « une grave régression pour les droits des salariés », lit-on sur

le site du Syndicat de la magistrature. Parmi ces régressions, la possibilité pour l'employeur d'imposer à ses salariés une réduction de leur temps de travail ou de leur salaire dans le cadre « d'accords de maintien dans l'emploi ». Ou encore le dispositif des « compléments d'heure » qui pourrait imposer aux salariés à temps partiel des variations de leur temps de travail... Une menace qui vise directement ces travailleurs de l'ombre qui témoignent dans nos pages, ceux qui, dans le secteur de la propreté, de la grande distribution ou des services à la personne, subissent les aléas des horaires décalés et fractionnés.

Autre exemple de recul des droits salariaux, les mesures contenues dans le titre 5 de l'accord, qui prévoit de « rationaliser les procédures de contentieux judiciaire » : limitation du contrôle du juge sur le contenu des plans de sauvegarde de l'emploi ou de la possibilité de recours juridiques des salariés pour contester un licenciement, on est, aux yeux du Syndicat de la magistrature, face à « une stratégie d'évitement du juge ».

Moindre sécurité juridique, plus grande flexibilité, loin de faire reculer la précarité, cet accord, support d'un projet de loi inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres du 6 mars, risque au contraire de peser sur les salariés les plus fragiles, jeunes et femmes en tête.

Élus communistes et républicains

Après plusieurs années de gel, les annonces gouvernementales de septembre, d'une diminution des dotations de 2,1 milliards d'euros cumulés en 2014 et 2015, avaient fait réagir vivement l'ensemble des associations d'élus. Or, un nouveau tour de vis a été annoncé le 12 février portant ce prélèvement à 4,5 milliards d'euros.

La baisse de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités qui en découlerait mettrait plus à mal encore les villes populaires dont la population est frappée de plein fouet par la crise. Elle aurait un impact direct sur la cohésion sociale, sur les services rendus à la population mais aussi sur l'investissement local créateur d'emplois. Nous sommes bien loin du « pacte de confiance » annoncé par le président de la République !

Pour ne rien arranger, ce recul

se conjuguerait avec l'accroissement des charges imposées aux collectivités, comme la réforme des rythmes scolaires, la hausse de la TVA, le cofinancement des politiques nationales... L'État doit revoir sa copie et ouvrir des négociations avec les élus de proximité afin de doter les collectivités de moyens financiers suffisants pour protéger les populations et relancer l'activité économique locale.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyses,
Francine Goyer, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,
Josiane Romero, Francis Schilliger,
Robert Hais, Najia Atif,
Murielle Renaux, Houria Soltane,
Daniel Vezie, Vanessa Ridel,
Malika Amari, Pascal Le Cousin,
Didier Quint, Serge Zazzali,
Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

L'Assemblée nationale a voté mardi 12 février 2013 le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Comme l'a fait remarquer Harlem Désir, ce vote marque un grand jour pour l'égalité en France et une immense fierté pour les socialistes.

Le mariage pour tous, un des engagements de François Hollande, est une grande réforme de progrès qui voit le jour dans notre pays. C'est une victoire pour toute la société française : les familles ne seront plus démunies juridiquement, les enfants ne seront plus soumis à l'inégalité devant la loi, et toute la société bénéficiera d'une réforme au service des valeurs républicaines. Après la dépénalisation de l'homosexualité en 1982 et l'instauration du Pacs il y a 15 ans, les socialistes montrent une fois de plus leur attachement à la recon-

naissance de l'égalité des droits entre tous les couples.

Ce débat a aussi révélé la persistance à droite des idées les plus conservatrices sur l'homosexualité. Il est vraiment dommage que, trop souvent, cette droite ait préféré l'obstruction et se soit parfois laissé aller aux dérapages injurieux ou homophobes.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site stéphanois du PS : www.ps-ser.fr

Rémy Orange, Patrick Morisse,
Danièle Auzou, David Fontaine,
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison,
Catherine Depitre, Philippe Schapman,
Dominique Grevrard, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere,
Samir Bouzbouz,
Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Le Medef et trois syndicats (CFDT, CGC, CFTC) ont signé un accord dit de « sécurisation de l'emploi ». Cet accord vise à chambouler tout le Code du travail, entériner la flexibilité à outrance, le temps partiel ajustable, les CDI intermittents, les mobilités forcées, la difficulté de contester en justice un plan social... Il prépare le chantage permanent à l'emploi.

Le gouvernement se dit très satisfait de cet accord et veut qu'il devienne une loi.

Les députés de gauche ne doivent pas l'accepter ! Le Front de gauche fera tout, dans la rue et au Parlement, pour empêcher qu'une telle loi voit le jour. On ne peut marier les intérêts des patrons et ceux des salariés. Une sénatrice socialiste, Mme Lienemann, affirme : « On ne peut voter un texte si déséquilibré », d'autres élus socialistes par-

tagent ce jugement.

Le 5 mars, la CGT et FO appellent à la mobilisation contre ce texte et empêcher un passage en force du gouvernement. S'y joindront Solidaires, le Syndicat des avocats de France, l'Unef, syndicat d'étudiants qui refusent de se voir imposer un tel avenir. Par notre mobilisation, empêchons cette régression !

Ce n'est pas davantage de flexibilité qui améliorera la situation de l'emploi. Pour cela il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Michelle Ernis.

De concert



Romain Didier, artisan discret et talentueux de la chanson française, et les élèves de l'orchestre symphonique du conservatoire, ont partagé une dizaine de titres ensemble, lors d'un récent concert au Rive Gauche. *Le Stéphanois* raconte cette belle histoire en trois chapitres. Épisode 3 : un final retentissant !



Un triomphe ! Après une heure quarante-cinq de concert, les spectateurs du Rive Gauche adressent de très chaleureux applaudissements à la tête d'affiche de la soirée, mais aussi à ses accompagnateurs, les élèves et professeurs du conservatoire de musique et de danse sous les feux des projecteurs. Sur le devant de la scène, Romain Didier et le directeur du conservatoire Joachim Leroux arborent de grands sourires en saluant le public. Quelques minutes plus tôt, le chanteur-auteur-compositeur avait dit tout le bien qu'il pensait de cette collaboration, de ce bout de chemin effectué ensemble. « *C'est une aventure formidable que j'ai vécue à Saint-Étienne-du-Rouvray, avec un chef et un orchestre enthousiastes ! Ce Rive Gauche a un peu un air de famille pour moi...* », assurait d'ailleurs l'artiste avant d'enchaîner en remerciant la plupart des membres de l'équipe du centre culturel municipal, par leur prénom. Quelques minutes après la fin du concert, dans les coulisses, la qua-

rantaine de musiciens paraît encore sur un petit nuage. « *C'était super, assure Charlotte Turpin, jeune violoncelliste. Et les spectateurs avaient l'air vraiment heureux. Tout ce projet s'est construit simplement, à la bonne franquette si j'ose dire. Cela a créé une relation de confiance, une sérénité et un plaisir de jouer ensemble très forts.* » La prof de violon, Marie Bélot, est sur la même longueur d'onde : « *Il y avait une belle énergie ce soir sur scène. C'était chouette de pouvoir se produire dans ces conditions, dans une salle comme le Rive Gauche.* »

« Échanges de souvenirs »

Dans le hall, nombre de spectateurs partagent quelques mots sur le beau moment qu'ils viennent de vivre. Soudain Romain Didier s'avance. Il enchaîne les autographes et les échanges de souvenirs avec quelques fidèles qui se remémorent son passage, il y a dix ans lors d'un

autre concert événement pour fêter les deux décennies d'existence du Rive Gauche. La journée s'achève, elle a été longue. Depuis la fin d'après-midi, les musiciens étaient sur le pont pour une ultime répétition, permettant de s'assurer que côté son et lumière tout est bien calé. Aucun stress, aucun éclat de voix ne perturbera la sérénité du groupe. À une heure de l'ouverture au public, le navire était sur la bonne trajectoire. Tout était prêt, en avant la musique ! ♦

Tous les détails de cette belle histoire, démarrée en décembre, à retrouver sur le site internet de la ville ou en flashant ce code avec un téléphone portable équipé d'internet.



web

Dessinez c'est gagné !

L'atelier dessin du centre Jean-Prévoست accueille depuis quelques mois une dizaine d'enfants. Ils apprennent les techniques et l'histoire de l'art tout en s'amusant.



Certains enfants viennent juste pour le plaisir, d'autres pour apprendre.

Dans une ambiance concentrée, qui n'empêche pas les babils entre copines, les enfants de l'atelier dessin du centre socioculturel Jean-Prévoست sont tous penchés sur leur œuvre. Ce mercredi, ils apprennent la perspective. Dans une cuisine dessinée en profondeur, chacun doit coller des objets, les plus grands devant, les plus petits au fond. Puis c'est l'étape du dessin où il faut réaliser un paysage avec plusieurs plans.

Les artistes ont de 5 à 8 ans et demi. Il y a Léa, Eden, Hiba et Hugo. « Ça apprend beaucoup de choses, souligne Eden, le nez sur son dessin. J'aime bien inventer. » C'est en

quelques mots la philosophie de l'atelier ouvert cette année par le centre Jean-Prévoست. Il accueille une dizaine d'enfants chaque mercredi après-midi. « Certains viennent pour le plaisir, d'autres vraiment pour apprendre. Ils sont tous très réguliers », se réjouit Guillaume Moyon, l'animateur.

Les enfants apprennent les techniques et l'histoire de l'art : par exemple, peindre à la manière de Picasso ou Andy Warhol, mais aussi dessiner les volumes, les plans successifs d'un paysage, utiliser de l'aquarelle, du fusain, de la gouache ou s'essayer à la technique de *stop motion*, une animation image par image pour monter un mini-dessin animé.

Chaque enfant a son carnet de croquis qu'il peut emporter chez lui, il peut ainsi revoir ce qu'il a appris au fil des mercredis. « *Le but, c'est d'allier la technique et le ludique, reprend Guillaume Moyon. On finit toujours la séance par un jeu de type Dessinez c'est gagné pour dessiner vite et en direct.* » Lui-même est artiste peintre et travaille dans la décoration. Il a participé à l'exposition *Veines urbaines*. Et il est bien possible que l'atelier y prenne part cette année. ♦

ATELIER

• Renseignements auprès du centre socioculturel Jean-Prévoست au 02 32 95 83 66.

DiversCité

Ciné seniors ... 4 mars

CLOCLO

Le service vie sociale des seniors organise une sortie au cinéma d'Elbeuf lundi 4 mars à 14 h 15. Au programme : *Cloclo*, film de Florent Emilio Siri, avec Jérémie Renier. **Inscription lundi 25 février uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58.**

Lecture ... 5 mars

L'ESPOIR EN CONTREBANDE

Par l'atelier de lecture à voix haute de la bibliothèque. Le tour du monde en nouvelles, du canal de l'Ourcq à la vallée de la Saône, de Saint-Denis à Nouméa, de la banlieue parisienne au Mexique ; des situations improbables, passerelles entre fiction et réalité, des émotions, de la violence et de l'humour. Laissez-vous conter les textes du célèbre auteur de polar Didier Daeninckx... **19 heures. Entrée gratuite. Bibliothèque Elsa-Triolet. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.**

Jeune public ... 6 mars

LES GRATINÉES

Elles débarquent, en duo, partout où il y a de la lumière avec leurs humeurs et leurs univers décalés. Deux clowns installent leur folie douce dans laquelle elles vont tenter de se contenir. Munies simplement d'un sac à malices ou deux... elles viennent pour chanter, danser, conter... **15 heures. À partir de 6 ans. Centre socioculturel Jean-Prévoست. Renseignements et inscriptions au 02 32 95 83 66.**



Jeune public ... 6 mars

HEURE DU CONTE

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires ! **15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.**

Exposition/Heure du jeudi ... 6/7 mars

LES FEMMES COMPOSITRICES

En préambule à la Journée de la femme, le conservatoire vous invite à découvrir une exposition consacrée aux femmes compositrices dans l'histoire de la musique, mercredi 6 mars. Des mini-concerts seront proposés à 15, 16 et 17 heures. Jeudi 7 mars, à 19 heures, les professeurs et les élèves du conservatoire exhument les partitions injustement oubliées de nombreuses compositrices. **Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devoست. Entrée libre. Renseignements auprès du conservatoire à rayonnement communal au 02 35 02 76 89.**



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

•••• Livres, musiques, films

La bibliothèque livre à domicile

Se rendre à la bibliothèque pour emprunter livres, CD ou DVD est parfois mission impossible quand on a des difficultés à marcher. Afin que le maximum de Stéphanois puissent avoir accès à la culture, un nouveau service gratuit a vu le jour : la « bibliothèque à domicile ». « Nous l'avons mis en place pour des gens qui ont du mal à se déplacer, que ce soit des personnes âgées ou des personnes momentanément immobilisées après un accident », souligne Laurence Dalmont, responsable du fonds adulte.

Sur le même principe que le portage de repas, les bibliothécaires se déplacent au domicile de ceux qui en ont fait préalablement la demande (il faut déjà être inscrit au portage de repas ou fournir un justificatif médical). Pour l'instant, une dizaine de personnes bénéficient de ce service. « Nous nous rendons chez les gens le mardi après-midi, tous les deux mois », souligne Laurence Dalmont. En général, on vient avec une quinzaine de livres, CD, DVD et la personne en garde entre trois et huit. » Le lecteur peut aussi formuler une demande particulière.

L'équipe des bibliothécaires se rend également à la résidence Ambroise-Croizat, le vendredi après-midi toutes les six semaines, et met à disposition une trentaine de documents. « Les résidents commencent à prendre l'habitude », se réjouit Laurence Dalmont. ♦

• Renseignements et inscriptions au 02 32 95 83 68.



Entreprise qualifiée

CRIVELLI SARL

Spécialiste en isolation extérieur • Zinguerie
Ramonage • Isolation • Démoussage
Tubage cheminée • Pose de panneaux solaires

Créée en 1980

Tous travaux de couverture et isolation

Bureau : 8h - 12h / 13h30 - 17h
E-mail : sarl.crivelli@free.fr

www.crivelli-sarl.com • Fax : 02 35 65 37 58
ZI du Madrillet • rue de la boulaie
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
L'énergie est notre avenir économisons-la !

02 35 65 28 78

Quali Sit, Quali P, Quali EnR, QUALIBAT, VELUX

MONVILLE OPTICIEN

Le choix et le service d'un vrai spécialiste...

- Un vaste choix de montures,
- Devis immédiats,
- Contrôles de vue gratuits,
- Agrément avec la plupart des mutuelles,
- Possibilité de paiements fractionnés,
- Réparations, Ajustages et Réglages gratuits de vos lunettes...

Une paire achetée = Une paire offerte

Place Ernest-Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
Métro: E. Renan - Tél./Fax: 02 35 65 55 66

Contrôle Technique Automobile

AUTO SECURITE

-5€ sur présentation de cette pub

« Coupons non cumulables »

<p>Contrôle Technique du Madrillet Rue des Cateliers SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY ☎ 02 32 95 63 61</p>	<p>Contrôle Technique du Normandie 5, bd Industriel SOTTEVILLE-LES-ROUEN ☎ 02 35 73 59 59</p>
---	--

••••• Vétérans

Footballeur un jour, footballeur toujours

Le Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray compte trois cents licenciés. Parmi eux, une vingtaine de vétérans âgés de 37 à 60 ans. Chez ces joueurs, le nombre des années n'a en rien émoussé le plaisir de jouer et l'envie de gagner.

Les week-ends précédents, les terrains de football avaient été déclarés impraticables. Mais en ce dernier dimanche de janvier, le ciel est dégagé et le mercure frôle les 10 degrés. Sur la pelouse, les vétérans du Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray – en rouge – et leurs adversaires – en bleu –, venus de La Londe, s'affrontent pour un match de championnat. Les tribunes sont vides. Le public familial est resté à la maison. Peu importe, pour ces mordus du ballon rond, qui jouent le plus souvent depuis l'enfance, pas question de raccrocher les crampons. Sauf la mort dans l'âme quand le corps dit vraiment stop. Les plus jeunes ont la trentaine bien sonnée et les aînés pas loin de 60 ans. Si tous n'ont plus des physiques de grand sportif et si la vitesse de pointe, balle au pied, n'est parfois plus ce qu'elle était, l'envie, le plaisir de jouer et l'engagement sont bien au rendez-vous. « *Eh puis, il ne faut pas croire, les plus vieux compensent avec une meilleure vision du jeu et une plus grande technique* », précise Cyril Andrieu, responsable technique du club qui ne perd pas une miette de la rencontre. Reste que pour certains, passer chez les vétérans marque une étape dans un parcours sportif, quand le physique, la famille ou le boulot ne permettent



Sur le terrain, l'esprit de compétition est toujours là. En dehors, place à la bonne humeur.

plus d'assurer les trois entraînements hebdomadaires, les matches et les déplacements en équipe seniors.

“ LE SCORE MAIS PAS LA MANIÈRE ! ”

L'effectif est conséquent, une bonne vingtaine de licenciés, et les joueurs plus facilement interchangeables. Cela donne la possibilité de faire relâche de temps en temps et de profiter pleinement d'une invitation à faire la fête le samedi soir. Debout, au bord du terrain, les mains derrière le dos, le coach

peste contre ses joueurs qui pourtant ont déjà mis trois buts au fond des filets des visiteurs. « *Bon, d'accord, c'est un match de reprise, mais les gars ! je m'emm... Le score est là, mais pas la manière, bougez-vous !* » s'agace Joa Pereira. « *Mourinho* » – comme ses joueurs l'appellent, du nom du célèbre entraîneur du Real Madrid – peut toujours s'égosiller, il ne reçoit pour toute réponse que quelques sourires et des gestes fatalistes. D'ailleurs ses coups de gueule font partie du jeu. « *Chez les vétérans, le rôle de l'entraîneur est évidemment moins éducatif que chez les jeunes. Je suis là pour faire*

tourner l'effectif, pour que tout le monde joue et puis pour les booster aussi. » Sur la pelouse, son relais auprès des joueurs c'est Abdel Farik, le capitaine : « *Un titre qui n'a rien à voir avec mon niveau de jeu, mais plus avec mon caractère. J'ai un rôle de sage. La plupart du temps, le vétéran est râleur. Il n'accepte pas d'être moins bon physiquement alors... il râle. Ce n'est pas méchant, il faut juste que l'ambiance reste bonne. Mais quand on est footballeur, quel que soit l'âge, on joue pour la gagne !* » De ce côté-là, tout va bien pour l'équipe qui tutoie les cimes de son championnat.

Sur la pelouse, maçon, médecin, policier municipal, informaticien ou dentiste, tout le monde est logé à la même enseigne. Les marqueurs sociaux restent aux vestiaires. Ne se retrouvent sur le terrain que de grands enfants qui veulent se faire plaisir et quand même se mesurer à l'adversaire. Au coup de sifflet final, la partie n'est pas encore complètement terminée. Reste encore la fameuse troisième mi-temps, à la buvette du club. « *L'esprit vétéran, c'est un peu comme l'esprit rugby : il y a l'envie de gagner et le côté convivial de l'après-match qui est recherché* », résume le coach. ♦

Dame de cœur



Son engagement ne s'arrête pas quand la porte de son cabinet se referme. Médecin au Château Blanc, Chloé Argentin œuvre au sein de plusieurs associations de santé et de solidarité. Elle est la présidente du Planning familial depuis l'an dernier.

Médecin généraliste, Chloé Argentin exerce depuis sept ans au Château Blanc, au Médipôle du Rouvray. Elle a été médecin remplaçant pendant dix ans dans diverses villes de l'agglomération avant de s'installer. « Être remplaçant, ça donne le temps de faire son expérience, explique-t-elle. Et de trouver un endroit qui vous plaît pour se poser. Ici, j'aime la diversité de la population, diversité sociale autant que diversité d'origine. La patientèle est fidèle et travailler en maison médicale permet l'échange d'informations entre médecins, avec les infirmières, c'est une qualité d'exercice appréciable. »

« Faire médecine, c'est un choix depuis l'enfance, se souvient-elle. Aider les gens, c'est un métier super. Médecin généraliste, ce n'est pas que faire des prescriptions, c'est conseiller : comment élever ses enfants, demander une aide sociale, que faire en cas de violences... Le bien-être va bien au-delà de la santé physique. »

Quand elle quitte son cabinet, Chloé Argentin poursuit son engagement dans la société avec plusieurs associations. Elle intervient dans la rue, avec l'association Soins pour tous – qui œuvre à Rouen auprès des SDF –, et aux côtés de Médecins du monde pour des missions de prévention auprès des prostitués, « des gens pas très protégés par la société,

résume-t-elle. C'est du soin mais aussi beaucoup d'écoute. Ce sont des expériences humaines qui font grandir ». Son engagement depuis plusieurs années au Planning familial obéit à la même démarche. « On touche à tous les domaines de la vie, des femmes mais aussi des couples, ou des jeunes filles. De la première contraception à l'IVG, les gens viennent au Planning à des moments charnières de leur vie, des moments où on peut être une bouée. » Le Planning familial intervient sur bien d'autres questions sensibles, comme les violences faites aux femmes, les mariages forcés, où les recours légaux sont encore trop longs et complexes pour aider les femmes.

« Des expériences humaines qui font grandir »

Chloé Argentin a accepté depuis quelques mois d'assurer la présidence du mouvement départemental et affronte la réduction – au mieux la stagnation – des subventions que vivent beaucoup d'associations sociales. Et aussi toutes les questions soulevées par l'actualité autour des pilules contraceptives. « Ce dont nous avons peur, c'est que des femmes, des jeunes filles arrêtent sans prendre l'avis de leur médecin. Je trouve qu'on aborde la question de façon trop sensationnelle. Faut-il créer une phobie ? Il faudrait plutôt une réflexion sur le médicament, les informations des laboratoires, les choix des médecins. Ce n'est jamais négatif de se remettre en question. »

Cette jeune femme décidée participe aussi aux réunions de travail, organisées dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) mis en place par la Ville. « Je pense qu'il n'y a pas d'exercice professionnel sans réfléchir à la vie sociale, à ce qui peut être amélioré. Et puis il y a une souffrance chez les médecins, l'exercice seul, en libéral, est difficile. Il faut y réfléchir. Il faut que les patients aillent bien, et aussi les médecins. » ♦